

Commune de Vannes-le-Châtel

Garderie Municipale

Fiche récapitulative

Documents à fournir pour l'inscription de votre enfant à l'accueil garderie de la mairie de Vannes-Le-Châtel :

- une fiche sanitaire (possibilité de fournir la photocopie du carnet de santé pour les vaccins)
- une attestation d'assurance extrascolaire au nom de l'enfant,
- photo d'identité récente obligatoire (à coller sur la fiche d'inscription),
- la fiche de renseignements remplie et signée,
- la fiche d'inscription remplie et signée,
- le règlement intérieur signé

ATTENTION : aucun enfant ne pourra être accueilli sans ces documents